

# L'enquête publique débute pour le Plan local d'urbanisme

Dès lundi et jusqu'au 9 décembre, une enquête publique va avoir lieu pour le Plan local d'urbanisme. Une opération obligatoire qui permet notamment à la population de prendre connaissance du PLU et d'exprimer des remarques.

## Favoriser les commerces dans le centre-bourg

Mais déjà les élus ont bâti les grandes lignes du Plan local d'urbanisme en tenant notamment compte des remarques formulées lors des conseils d'habitants.

Dans le détail, le PLU inscrit la réduction de la consommation foncière tout en

produisant suffisamment de logements. Une manière ainsi de préserver les terres agricoles. Lors des réunions publiques, les propriétaires des hameaux d'Illins et Mongey ont tout de même fait remarquer leur désaccord quant à la réduction d'emprises constructibles.

Le développement des commerces est également évoqué dans le PLU. Si l'extension de la zone d'activités de la Noyerée a été supprimée pour tenir compte des enjeux environnementaux et du risque d'inondations, le commerce en centre bourg devra être une priorité. Pour faciliter l'accès, une nouvelle aire de

stationnement sera prévue depuis le porche de la rue des Marchands.

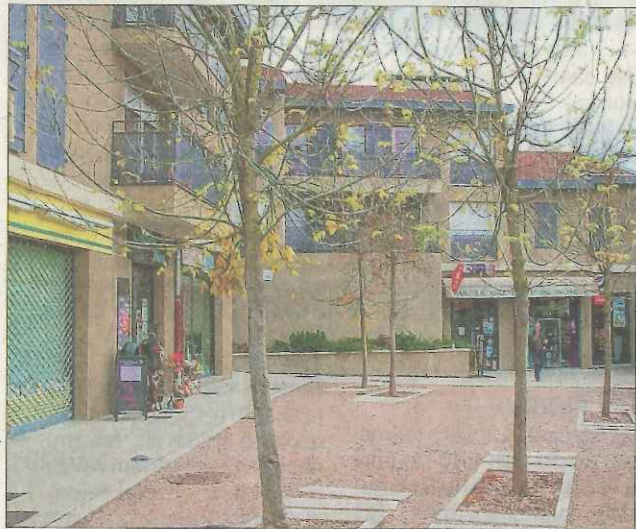
Par ailleurs, 86 demandes ont été comptabilisées sur un registre de concertation qui était disponible en mairie. Il s'agit de demande de classement de parcelles en zone constructibles par exemple.

Le PLU aura nécessité plus de deux ans de travail et sera adopté en 2017.

**C.B.**

Le commissaire enquêteur sera en mairie pour le public :

- > 7 novembre de 10 à 12 h
- > 15 novembre de 13 à 17 h
- > 30 novembre de 10 à 12 h
- > 9 décembre de 13 à 15 h.



**Le plan local d'urbanisme a notamment pour ambition de maintenir une activité dans le centre du village.** Archives photo Le DL